

# Commune d'Alairac

Département de l'Aude (11)

## Plan Local d'Urbanisme

### 5 – Annexes

#### 5.1. Annexes sanitaires

#### 5.1.4. Traitement des déchets

Date	Elaboration du Plan local d'urbanisme
13/10/2021	
Nom du fichier : 11005_dechets_20220627	

Arrêt le : 13/10/2021

Approbation le : 27/06/2022



Avenue de la Malepère  
11290 Alairac

Parcourir les Territoires  
Pour une ville Aimable  
ComEt Environnement

---

# NOTICE DE TRAITEMENT DES DECHETS

---

## **A l'échelle du département et de l'agglomération**

Le COVALDEM 11 est la collectivité intercommunale de Collecte et Valorisation des Déchets Ménagers de l'Aude, issue de la fusion entre le SMICTOM du Carcassonnais et le SYDOM 11.

Le Covaldem11 est un syndicat mixte fermé à la carte auquel les adhérents confient obligatoirement la compétence traitement et facultativement la compétence collecte ; Carcassonne Agglomération a délégué la compétence collecte et traitement :

- Le traitement :
  - L'enlèvement et le traitement des déchets issus des déchèteries,
  - Le transport des déchets,
  - Le transfert,
  - Le tri, la valorisation et l'élimination des déchets,
  - Le programme de prévention
- Collecte des déchets ménagers et assimilés :
  - La collecte des colonnes de recyclables,
  - La collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles et des recyclables,
  - La collecte des bacs de regroupement ordures ménagères résiduelles et des recyclables,
  - La collecte des colonnes des ordures ménagères résiduelles,
  - La gestion des déchèteries.

Le territoire dispose de 40 déchèteries dont 15 situées sur le territoire de Carcassonne Agglo, sont exploitées en totalité par le COVALDEM11, c'est-à-dire que la collecte (haut de quai), l'enlèvement (bas de quai) des bennes et le traitement sont assurés par le COVALDEM 11.

## **A l'échelle de la commune:**

La collecte est assurée sur la commune le lundi et jeudi. Des conteneurs sont présents à différents endroits, permettant aux riverains de déposer leurs ordures ménagères et d'assurer le tri de leurs déchets, avec la mise à disposition de conteneurs spécifiques.

De plus, chaque quartier est doté de colonnes spécifiques pour le tri sélectif du verre, cartons et des emballages : lotissement la Peupleraie devant le stade, à l'Auzina au début de la rue de la montagne noire, Au village, à côté de l'abri bus de l'école

Dans la côte des Pins, après le syndicat des eaux.

Les végétaux et encombrants sont collectés par la commune.